



*Syndicat National des Personnels de la Communication et de l'Audiovisuel*

## **Quand la crise sanitaire et le télétravail ont bon dos...**

« Plus belle la vie » pour certains collaborateurs du Pôle outre-mer de France Télévisions : la crise sanitaire et l'injonction de la direction de FTV d'imposer des mesures de télétravail à la majorité des personnels de l'établissement de Malakoff engendrent des tensions entre les personnels.

Et pour cause : si une grande partie des salariés a joué le jeu – pour certains au-delà même du raisonnable (la durée du travail explosant parfois à domicile par manque d'organisation et/ou des demandes accrues + les décalages horaires en lien avec les stations), allant jusqu'à engendrer des risques de burn out pour certains salariés ! -, d'autres ont profité de cette période exceptionnelle pour se lancer dans une nouvelle « activité » : ne rien foutre tout en étant payé ! Les risques sanitaires ayant pour quelques-uns bon dos !

Conséquence : jalousies et rancœurs se sont accumulées pour celles et ceux qui ont travaillé, en télétravail ou sur le site. Des sentiments exacerbés par le non versement de la prime promise par la direction dans les instances, à celles et ceux qui se sont particulièrement investis durant le confinement. Sans compter qu'une fois de plus des comptes n'ont pas été demandés par la hiérarchie à celles et ceux qui ont profité du système durant cette période complexe...

« Rien de bien nouveau sous le soleil », seriez-vous tenté de dire. « Des salariés qui esquivent, des profiteurs, il y en a toujours eu ! » Et ce n'est pas faux. Sauf que, quand « l'exemple » est donné au plus haut niveau de l'encadrement, pas étonnant alors que certains collègues copient leurs chefs. Et quand de surcroît « l'exemple » rapporte gros, alors là, c'est le pompon !

A l'image de la Directrice éditoriale du Pôle outre-mer qui, Covid aidant, a complètement disparu des écrans radars et s'est réfugiée dans sa Guyane depuis le début de la crise.

A l'image également du patron du Portail numérique la 1ère.fr – le fameux portail censé palier la suppression de France Ô, pierre angulaire du Pacte de visibilité. Celui qui a fait jusqu'alors toute sa carrière outre-mer, qui été « évassané » de son dernier poste à Wallis & Futuna, puis récupéré par l'établissement de Malakoff, n'aura finalement passé que quelques semaines à Paris pour exercer ses nouvelles fonctions ; le reste du temps, il était confiné à l'île Maurice. Le coronavirus aidant, le voici nommé à La Réunion avec un poste de rédacteur-en-chef pour gérer le dit-portail. Son implication à développer la plateforme numérique ne saute pas franchement aux yeux.

Et les deux intéressés de se cacher derrière la crise sanitaire et « l'aubaine du télétravail » pour motiver leur non-présence à Paris. Sauf que, démonstration à l'appui, d'autres hauts cadres de la direction du Pôle commencent à s'agacer sérieusement de cette situation liée à la crise

sanitaire et ses conséquences : des réunions par visio-conférence qui n'en finissent pas et ne débouchent pas aussi facilement sur du concret qu'un travail en présentiel.

D'autant moins qu'il nous est dit que les audiences du portail numérique sont désespérément faibles, du fait d'un problème technique qui empêche le référencement des articles par Google, ce qui est pourtant essentiel pour tout site sur Internet. Au risque de donner le sentiment de l'inutilité du travail fourni !

Autres difficultés constatées : hors info, point de visibilité d'autres programmes et nouveautés sur le site et surtout, le manque cruel d'un onglet « hexagone » réclamé à cœur et à cris tout autant par les salariés de Malakoff, que les Ultramarins de l'Hexagone et de ceux que l'on appelle les "affinitaires". Des demandes qui ne datent pas d'aujourd'hui.

Quelles réponses les deux « responsables » vont-ils apporter ? Comment vont-ils se coordonner avec 7 heures de décalage horaire entre les deux là où d'aucun constate déjà les difficultés à travailler en ligne sous un même fuseau ?...

Dans l'affaire de nos deux « expatriés », c'est aussi leur rémunération que les collègues de Malakoff ont du mal à avaler. Et on les comprend ! Comment ne pas être en colère quand la Direction rétorque régulièrement : « Nous n'avons pas les moyens financiers pour faire ci ou ça ou pour lancer telle ou telle émission »... alors que dans le même temps, certains cadrent partent « s'engraisser » outre-mer grâce à la fameuse indexation qui, dans ce cas, ne se justifie nullement ?...

Il y a de quoi péter les plombs. Et c'est bien ce qui est en train de se passer chez certains collègues.

Comment motiver ou remotiver des équipes à Malakoff – des personnels encore sonnés par la suppression de tout ou partie de leur outil de travail (France Ô) – quand, dans le même temps, certains salariés – à commencer par des hauts cadres – profitent de la crise sanitaire ? C'est un très mauvais message envoyé aux personnels que dénonce le SNPCA-CGC au moment où justement ils ont plus que jamais besoin d'être soutenus, reconnus, encouragés, et avec des cadres et une direction qui montrent l'exemple !

Le SNPCA-CGC craint fortement que les dérives mentionnées ci-dessus, ne soient que le début de l'illustration d'une méthode managériale qui reprendrait du service au sein du pôle outre-mer : la gestion des personnels par... intérêts voire par lobbying ! En d'autres termes : au profit de copains, d'un territoire d'origine, des membres de famille et non des compétences ! A l'image de ce qui est en train de se tramer à la DRH du Pôle outre-mer... Le SNPCA-CGC est extrêmement préoccupé par le possible retour à Malakoff d'un DRH qui a fait par le passé toute la démonstration de son incompetence. Son retour au 35 de la rue Danton est inimaginable par les salariés de l'établissement qui ont eu à souffrir de son incapacité à gérer les personnels ; d'autant plus que ce poste est stratégique en cette période de crise.

Le SNPCA-CGC n'acceptera pas des décisions managériales calamiteuses pour la gestion et l'accompagnement des salariés de l'établissement de Malakoff tout autant que pour les finances de l'ensemble du Pôle outre-mer...

Malakoff : le 26 septembre 2020.